

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## RENTREE DES ARBITRES 10 SEPTEMBRE 2022

**POUR LES ARBITRES D1, D2, D3 et AA + Candidats Ligue Séniors**

**JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL**  
**DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2022 / 2023**

### **CONVOCATION**

Par la présente vous êtes convoqué,  
le samedi 10 septembre 2022 au stade de REPLONGES (Stade Madeleine - Route de Pont de Veyle –  
01750 REPLONGES) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

---

Déroulé de la journée :

Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. (DONT 1 stylo)

---

## RENTREE DES ARBITRES 24 SEPTEMBRE 2022

**POUR LES ARBITRES RATRAPAGES D1, D2, D3 et AA**

**POUR LES ARBITRES Féminines, D4, Séniors Stagiaires, Jeunes arbitres, Jeunes Stagiaires**

**JOURNÉE DE RENTRÉE DES ARBITRES DE FOOTBALL**  
**DU DISTRICT DE L'AIN – SAISON 2022 / 2023**

### **CONVOCATION**

Par la présente vous êtes convoqué,  
le samedi 24 septembre 2022 au stade de REPLONGES (Stade Madeleine - Route de Pont de Veyle –  
01750 REPLONGES) à 8h20 dernier délai pour l'accueil.

---

Déroulé de la journée :

Tous les arbitres doivent se mettre en tenue de sport avant le début de la journée, être prêt à 8h30.

La journée se terminera à 12h45 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h20-12h45 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. (DONT 1 stylo)

---

## DOSSIER RENOUVELLEMENT DE LICENCE

On vous rappelle, que le dossier de renouvellement de licence doit être effectué par le renvoi du dossier médical avec présences des différents tests/examens complémentaires demandés, en plus des documents administratifs directement au District de l'Ain de Football (documents présents sur le site du District de l'Ain dans l'onglet « Arbitrage » et « Documents »).

Uniquement la demande de licence est à effectuer auprès de votre club d'appartenance.

## FORMATION INITIALE ARBITRE

Les Dates de la prochaine formation initiale seront communiquées début Septembre. Elle devrait avoir lieu fin Octobre – Début Novembre.

Celle-ci se déroule sur 3 jours en discontinu.

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence.**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**

Les dates et lieux seront fixés rapidement afin d'organiser sur le mois de Septembre les différentes formations.

Si des clubs sont intéressés pour accueillir une formation assistant semi-officiel, merci de se rapprocher par mail de Alexis CURT ([acurt@gmail.com](mailto:acurt@gmail.com)) via la messagerie officielle du club.